

Bulletin d'Information
Ville de Visan

Visan - Info

JUILLET—AOUT 2018

N° 46

A découvrir

ECHAPPEE BELLE

Plate-forme de mise
à disposition de
chauffeurs privés
avec votre véhicule

A VISAN, cet été...

- + « Visan à rosé »
- + Théâtre
- + Festival du cinéma
de plein air
- + Ban des vendanges
- + Bal républicain de
la fête nationale
- + Bal des pompiers
- + Visan Neige

**COMPTEURS
LINKY :**
Fantasme ou
réalité

**TRANSPORT
SCOLAIRE
2018/2019 :**
S'inscrire sur
internet

**MUTUELLE
COMMUNALE**

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Il aura pratiquement fallu attendre la date officielle de l'été pour voir enfin un plein soleil éclairer notre beau ciel provençal. Les pluies régulières ont quelques peu perturbé la vie du village mais ont permis de remplir les nappes phréatiques. Ayons toutefois une pensée pour toutes ces villes aux quatre coins du pays qui ont subi des inondations. Le retour du soleil a coïncidé avec la première festivité de l'été, la fête de la musique. Une météo idéale, un beau programme varié, ont fait la réussite de cette animation. Le public est venu en nombre et plus de 200 repas ont été servis par les différents commerçants et le club de foot. Merci à l'équipe de Festivisan qui a entièrement financé les groupes musicaux. Vous trouverez dans les pages intérieures de ce Visan-Info le programme important de ce qui vous attend. A noter que suite à la dissolution de l'association, nous n'aurons plus les concerts de qualité des Musicales de Grillon.

Deux inaugurations ont été faites ce 13 juin. Tout d'abord celle des Jardins partagés. La pratiquement totalité des parcelles sont cultivées, à l'exception des deux réservées aux écoles. En effet, sur le chemin piétonnier et communal que les enfants pourraient emprunter, se trouvent quelques petits mètres sur lesquels la propriétaire du terrain refuse le passage. Eric NADAL préside l'association qui gère ces jardins. Ensuite nous nous sommes rendus à la rue Réchaussil. Un revêtement mêlé de goudron et de béton désactivé recouvre l'ensemble des réseaux, tous les câbles en façade ont disparu. Le Président du Conseil Départemental, Monsieur Maurice CHABERT, nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que de nombreux élus des communes voisines. Tout ce beau monde s'est ensuite retrouvé



dans les salons de l'Hôtel de PELLISSIER pour quelques rafraîchissements. Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces projets et au Conseil Départemental, principal financeur. Ces inaugurations marquent l'aboutissement du travail acharné de vos élus. A titre d'exemple, il aura fallu quatre ans pour voir enfin naître un restaurant scolaire digne de ce nom, l'aménagement touchant à sa fin. Les enfants pourront en bénéficier dès la rentrée prochaine, nous aurons un autre ruban à couper.

Au nom du Conseil Municipal, je félicite trois jeunes Visannaises, Marie BOYER, Coralie FONT et Camille MIGUET qui ont remporté le prix spécial de l'Académie lors de leur participation au concours National de la Résistance. Leur travail original est maintenant présenté au niveau National, affaire à suivre...

Bel été à tous.

Eric PHETISSON

**Nouveau à la Médiathèque municipale
WIFI libre et gratuit !**

N'hésitez pas venir vous connecter avec vos ordinateurs portables, tablettes, smartphones. Que vous soyez adhérents ou non, aucune inscription n'est nécessaire !

Compteurs Linky : Fantasma ou réalité ?

35 Millions de foyers en France doivent en être équipés d'ici à 2021

Ce que dit la loi...

Peut-on refuser la pose d'un compteur Linky ? **NON**

Ni les particuliers, ni les mairies ne peuvent s'opposer au déploiement de ces nouveaux compteurs électriques.

Lorsque des communes mettent en place des arrêtés municipaux contre la pose d'un Linky, c'est la justice qui tranche.

Selon Que Choisir (association de consommateurs bien connue), « à ce jour, l'ensemble des contentieux portés par les communes ont été rejetés », les tribunaux jugeant illégal pour un conseil municipal de délibérer sur la question en raison de « son incompétence sur le sujet ».

Quant au principe de précaution, il n'est plus évocable depuis 2013, le Conseil d'Etat ayant jugé que Linky ne présentait aucun risque.

Quant aux particuliers qui refuseraient Linky, Enedis les prévient qu'en cas d'obstruction persistante à son changement, ils seraient soumis à un « relevé spécial des compteurs » payant au moins une fois par an et qu'un ancien compteur tombé en panne sera obligatoirement remplacé par un Linky.

Notre analyse pour le moment ...

Il s'agit en effet d'une problématique importante, qui rencontre un fort écho auprès de nos concitoyens, au fur et à mesure que se développe l'implantation de ces nouveaux compteurs.

Plusieurs points de contestation sont en particulier apparus. Le débat se porte par exemple sur les potentiels risques sanitaires liés aux ondes électromagnétiques (même si les émissions restent très largement inférieures à celles dues à d'autres équipements domestiques tels que le wifi ou les téléphones portables). Autre exemple, le respect de la vie privée, point sur lequel la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) est saisie, afin d'encadrer la transmission et l'utilisation des données collectées par Linky. La question financière est également relevée, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la

Maîtrise de l'Energie) insistant par exemple sur la nécessité que les gains à terme soient réellement partagés entre le fournisseur d'énergie et le client qui doit voir réduite sa consommation par une meilleure information.

Ces débats ne sont donc pas encore totalement tranchés – et nous comprenons donc les interrogations qui sont légitimes.

Sachez néanmoins qu'en l'état actuel, la municipalité n'a pas pouvoir à interdire l'implantation des compteurs Linky. Depuis l'arrêt du Tribunal Administratif de Rennes du 9 mars 2017, toutes les délibérations refusant le déploiement de Linky ont été invalidées, compte tenu de la nature de service public de la distribution d'électricité en France.

Nous resterons bien sûr particulièrement attentifs à l'évolution de la situation et à ce qu'il s'inscrive dans le strict respect des lois et de la réglementation.



FETE DE LA MUSIQUE REUSSIE A VISAN

Après un concert de musique classique, des repas proposés par nos restaurateurs et la JSV la soirée musicale fut animée par la chorale du Frep, par l'excellente banda « Le p'tit Bazar ». Les participants ont pu danser toute la soirée sur les musiques de l'orchestre « Les petits cochons ».

Merci à Festi-Visan qui a financé cette fête de la musique et qui a permis à tous de s'amuser et à nos commerçants de bien travailler.



TRANSPORT SCOLAIRE 2018-2019

Dans une volonté de simplification, l'inscription des élèves au transport scolaire sera faite par les familles directement en ligne en se rendant sur le site :

www.transportscolaire.regionpaca.fr

Celui-ci est accessible depuis le 18 juin 2018. Les familles sont invitées à s'inscrire **avant le 31 juillet 2018** ; cela garantit l'envoi du titre de transport avant la rentrée.

Les élèves transportés en 2017-2018 recevront début juin à leur domicile un identifiant de connexion afin de reconduire leur dossier de transport pour la rentrée 2018-2019.

Bien entendu, les familles dont les enfants ne sont pas actuellement transportés pourront s'inscrire en ligne en se connectant sur le même site.

Le tarif de l'abonnement annuel scolaire est fixé pour la rentrée 2018-2019 à :

- 110 € pour les élèves demi-pensionnaires
- 80 € pour les élèves internes

Transportés sur les lignes du Réseau Régional (hors TER et LER)

Pour les familles moins favorisées, la Région met en place une participation réduite : Une participation de 10 € sera demandée aux familles dont le quotient familial (CAF/MSA) est inférieur à 700 € (justificatif à fournir).

A VISAN, CET ÉTÉ.....

VISAN « à rosé » Soirée tapas tous les lundis d'été devant la maison du tourisme et des produits du terroir A partir de 19h

Les vignerons de Visan vous feront découvrir chaque lundi leurs produits de prestige dans une ambiance conviviale et musicale. Au cours de la dégustation, vous pourrez acheter leur vin.

Nous invitons particulièrement les touristes et visiteurs de passage dans notre village pour découvrir le programme des festivités d'été.

LANCEMENT DES « LUNDIS DE VISAN » LUNDI 2 JUILLET à 19h



VENDREDI 6 JUILLET 21h30 - Place du Jeu de Paume FUNERAILLES D'HIVER de Hanokh LEVIN Par le TRP (Théâtre du Rond Point de Valréas)



« Un mariage et un enterrement... Qu'est-ce qui prime ? »
La défunte n'a, à première vue, personne pour assister à son enterrement, à part son fils... et peut-être des cousins... qui, eux, marient leur fille dans un futur très proche...
Le fils se fixe une mission : annoncer la mauvaise nouvelle afin d'obliger les cousins à subir la cérémonie funéraire... Les cousins se fixent une mission : fuir le fils, pour ne pas avoir à annuler le mariage et ainsi savourer la cérémonie nuptiale...

VENDREDI 13 JUILLET A partir de 19h - Place Humbert II FÊTE NATIONALE

19h
Discours du Maire de Visan en présence du Bourgmestre d'Evere
Vin d'honneur offert par la commune

20h
Banquet républicain organisé par Festi-Visan
(Soupe au Pistou - Rôti froid - Fromage/dessert)

15€ - Inscription à la Maison du Tourisme et des Produits Terroir de Visan : 04 90 41 97 25

22h
Feu d'Artifice suivi d'un bal populaire par l'Orchestre Laurent COMTAT

VISAN FÊTE NATIONALE

13 Juillet

A partir de 19h Place du Château

Repas

BAL-ORCHESTRE

21 musiciens & danseuses...

22h FEUX d'ARTIFICE

Buvette et restauration

Contact et réservation Maison du Tourisme 04 90 41 97 25



Pas besoin d'aller sur la Croisette pour être photographeur comme une star !
 Une cabine de luxe des studios Harcourt sera installée dans l'Hôtel de Pellissier à VISAN
 Vous pourrez vous faire prendre en photo en solo ou en duo, selon les codes qui ont fait la légende du célèbre studio, digne héritier des portraits glamour d'Hollywood des années 1930.

CABINE PHOTO DE LUXE STUDIO HARCOURT AU FESTIVAL DE VISAN !

SAMEDI 15 JUILLET
LA NOCTURNE DU MAROT
 Cave de Visan à partir de 19h

VISAN NEIGE
VENDREDI 27 & SAMEDI 28
JUILLET
 Place de la Coconnière

Vendredi
 18h : Ouverture de la fête avec animations maquillage et manèges
 20h : Soirée dansante avec DJ Anthony
Samedi
 18h : Apéro musical
 19h : Grillades
 19h30 : Démonstration Duo Danse
 21h : Danse Hip-Hop « Fighting Dreama »



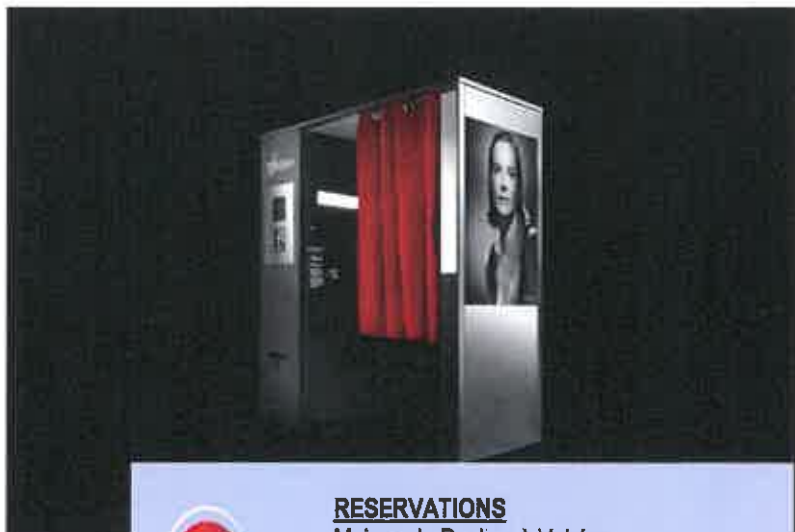
FESTIVAL DE CINEMA EN PLEIN AIR DE VISAN

EXPOSITION : "VISAGES DE STARS"

Portraits et Costumes de Cinéma
 DU 7 JUILLET AU 16 SEPTEMBRE

Hôtel de Pellissier de 15h à 19h - tous les jours

PROJECTIONS : DU 8 AU 12 AOÛT



RESERVATIONS

Maison de Pauline à Vairéas

Part téléphone : 06 74 49 21 63

Par internet : <http://www.nuits-enclave.com/festival/billetterie.html>

Par mail : reservation@nuits-enclave.com

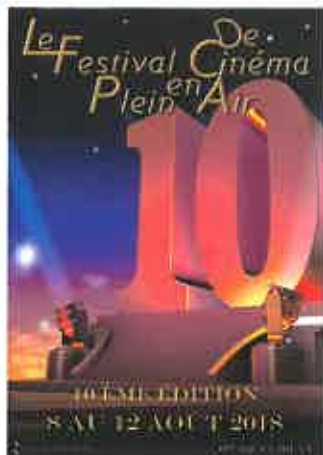


SAMEDI 21 JUILLET
 19h - PLACE HUMBERT II
L'AMOUR SICILIEN DE MOLIERE



SAMEDI 28 JUILLET
 21h - PLACE HUMBERT II
MONSIEUR MOUCHE Solo clownesque musical

FESTIVAL DU CINEMA EN PLEIN AIR
Du Mercredi 8 au Dimanche 12 Août - Place du Jeu de Paume



Du 8 au 12 août, à partir de 21h30, place du Jeu de Paume, auront lieu comme chaque année, les 5 projections en plein air.

Cette année, la programmation est construite autour de 5 films. Nos invités d'honneur, Patrice LECONTE et Christian GASC, déclareront à Visan la 10ème édition du festival de Visan officiellement ouverte

Réservation de vos places pour le festival à la maison du Tourisme et des Produits du Terroir de Visan : **04 90 41 97 25**



Mercredi 8 août

Antoine et Antoinette

est un film français réalisé par Jacques Becker, sorti en 1947, avec Roger Pigaut, Claire Maffé, Noël Roquever, Pierre Trabaud.

« Antoine, ouvrier imprimeur, aime Antoinette, jolie et coquette vendeuse dans un grand magasin des Champs-Élysées. Leur vie réglée et heureuse, faite de petits riens, de gentillesse, d'un peu de jalousie et de rêve aussi, frôlera une fois le drame sous la forme d'un billet de loterie perdu mais finalement retrouvé. »

Grand prix du festival de Cannes.



Jeudi 9 août

La Veuve de St Pierre

est un film français réalisé par Patrice Leconte, sorti en 2000, les costumes sont de Christian Gasc avec Juliette Binoche, Daniel Auteuil, Emir Kusturica...

« Le film est fondé sur une histoire vraie de meurtre qui s'est déroulée à Saint-Pierre-et-Miquelon au XIXème siècle. La veuve est le nom que l'on donnait à la guillotine. »

Il sera présenté par Patrice Leconte avec la complicité de Christian Gasc.



Vendredi 10 août

Rue des Plaisirs

est un film français réalisé par Patrice Leconte, sorti en 2002, les costumes sont de Christian Gasc avec Patrick Timsit, Laetitia Casta, Vincent Elbaz...

« Au lendemain de la guerre, l'homme à tout faire d'un bordel parisien, P'tit Louis, s'amourache de l'une des pensionnaires. Il se met en tête de la sortir de sa condition: il l'inscrit à un radio crochet et la pousse dans les bras d'un garçon séduisant ... »

Il sera présenté par Patrice Leconte avec la complicité de Christian Gasc.



Samedi 11 août

Confidences trop intimes

est un film français réalisé par Patrice Leconte, sorti en 2004, avec Sandrine Bonnaire, Fabrice Luchini, Michel Duchaussoy...

« Stressée par ce premier rendez-vous, elle se trompe de porte et est accueillie par M. Faber, un conseiller fiscal qui la prend au premier abord, pour une cliente. Elle lui confie ses secrets les plus intimes de sa vie maritale, et lorsqu'il se rend compte de l'erreur, ne trouve pas le courage de lui dire la vérité. »

Il sera présenté par Patrice Leconte.



Dimanche 12 août

Mon meilleur ami

film français réalisé par Patrice Leconte, sorti en 2006, avec Daniel Auteuil, Dany Boon, Julie Gayet...

Un marchand d'art fait un pari : il a dix jours pour trouver un meilleur ami. Il se lance alors dans un casting fou pour finalement jeter son dévolu sur un chauffeur de taxi volubile et chaleureux. Il va le séduire pour gagner son pari. Mais peut-on tricher avec l'amitié ?

Il sera présenté par Patrice Leconte

SAMEDI 18 AOUT BAL DES POMPIERS Devant la caserne

Les Pompiers de Visan vous attendent à partir de 14h00 pour un concours de pétanque.. s'en suivra une soirée dansante devant la caserne de Visan.

Buvette et restauration sur place.
Entrée gratuite

MUTUELLE COMMUNALE OU EN SOMMES-NOUS ?

Après consultation de plusieurs partenaires, c'est l'association ACTIOM qui a été choisie pour proposer une Mutuelle Communale à notre village. Une réunion publique se tiendra fin août. La date vous sera communiquée en son temps. Si des personnes sont intéressées, pensez à vous faire connaître en mairie afin que l'on vous envoie une information personnelle à cette réunion. Une convention de partenariat sera signée entre la commune de VISAN et l'association ACTIOM afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé.







Ville de VISAN

Votre Mairie se mobilise pour votre
Santé et votre Pouvoir d'achat avec:



Ma Commune Ma Santé

La Complémentaire Santé Communale,
Accessible à Tous

-  Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches
-  Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
-  La libre choix d'une formule adaptée à vos besoins (4 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie- sécurité- confort)
-  Une mutuelle ouverte à tous (Tout âge, Compatible fiscalité loi Madelin, Compatible ADS)

Offre réservée aux habitants
de la commune de VISAN



Pour toute information ou pour une prise
de rendez-vous personnalisé lors de nos
permanences merci de nous contacter
au :

06.98.36.41.56



Inauguration des jardins partagés le 13 juin dernier en présence de Maurice CHABERT, président du conseil départemental de Vaucluse.

PACTE D'AMITIE EVERE - VISAN

Visan accueillera nos amis Belges, dans le cadre du pacte d'amitié lors du festival du cinéma du mercredi 8 aout au dimanche 12 aout.

62 personnes seront présentes : le bourgmestre et son épouse, 2 échevines, 1 échevin et son épouse, 33 musiciens (dont certains étaient déjà venus l'année dernière pendant le week-end de l'ascension), 23 accompagnants (familles des musiciens).

Certains arriveront par leurs propres moyens et les autres arriveront par le tgv à Avignon puis prendront un car pour arriver à Visan.

L'hébergement de 42 personnes est organisé (28 chez l'habitant et 14 en logement collectif)

L'harmonie jouera chaque soir avant la projection du film, et les repas du soir seront assurés par le festival du cinéma pour le groupe.

Pendant leur séjour, ils ont prévu de découvrir la région.

Le dimanche, un concours de pétanque suivi du repas tiré des sacs, permettra de clôturer ces moments avant leur départ début d'après-midi.

EN BREF

PROCHAINEMENT DEUX WC PUBLICS

La municipalité va installer deux WC publics sur la commune, l'un sur la place de la Coconnière (accolé à la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir), l'autre sur la place du Château Humbert II.

Ce dernier sera mis en lieu et place de l'abri poubelle. Ainsi cet abri va rapidement être démoli. Les conteneurs-poubelles seront placés à l'entrée nord de la place du Marot. Pour le bien de tous, nous comptons sur votre civisme pour ne pas déposer d'engrais sur la voie publique, nous vous rappelons qu'un service de ramassage est disponible le 1^{er} lundi de chaque mois sur rdv au 0800.835.888

DEPANNAGE RESEAU TELEPHONIQUE

Si vous constatez des anomalies sur le réseau téléphonique vous pouvez directement le signaler sur un site d'Orange en allant sur Internet à l'adresse suivante : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Ce peut être un poteau endommagé, des fils téléphoniques qui pendent, des coffrets ouverts ...

PRELEVEMENT D'EAU

« Depuis le 1^{er} janvier 2009, le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 « impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur ou égal à 1000 m3/an - voir article R.214-5 du code de l'environnement) de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie ». C'est donc une obligation réglementaire, que l'ouvrage soit existant ou en projet, utilisé ou non, et ce même s'il est déjà déclaré au titre du code minier. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/protection-ressource-en-eau> »

CONCOURS DES VILLES & VILLAGES FLEURIS

Visan participe au concours des départemental des villes et villages fleuris. Le jury se présentera le jeudi 5 juillet à 14h30.

En partenariat avec le Conseil Départemental de Vaucluse, l'association « MINIBUS SERVICE » située à Avignon et l'association « Coup de Pouce » située à Valréas proposent un service innovant (2^{ème} département en France à l'avoir mis en place) de mobilité à l'attention des personnes seniors (dès 60 ans) disposant d'un véhicule mais que leur situation personnelle ou leur état de santé ne leur permet plus de conduire.

Après s'être affranchi des démarches administratives pour lesquelles l'association « Minibus Service » vous accompagne, un chauffeur local répondant à des critères bien définis peut être mis à disposition par l'association « Coup de Pouce ». Cette prestation peut vous être proposée pour vos déplacements auprès de spécialistes de santé, pour faire vos courses mais également pour vous rendre à un spectacle, au cinéma, visiter votre famille,... Vous pouvez optimiser vos déplacements en proposant du covoiturage à vos amis.

De 0 à 18 € max/heure, des aides financières à la mobilité peuvent vous être attribuées par la CARSAT, vos caisses de retraite complémentaire, mutuelle,...

Pour tout renseignement, rapprochez-vous de l'association « MINIBUS SERVICE » :

au **04 90 89 92 59**

État Civil

Mariage

BANCEL Elodie et **MANCIP** Gaëtan
le 19 mai 2018

CLEMENT Magali et **CONTE** Patrick
le 23 juin 2018

Naissance

DE CARVALHO Damaël le 4 mai 2018

Décès

MICHEL Pascal le 2 février 2018

ROUSSIN Marthe Vve **CHARRANSOL**
le 10 avril 2018

FLACONNECHE Jean-Pierre le 5 mai 2018

PERES Alain le 11 mai 2018


LHOTEL Eric le 21 juin 2018

DUPLAN Mireille née **FAURE** le 23 juin 2018

CANTON VALREAS

Échappée Belle

Plate-forme de mise à disposition de chauffeurs privés avec votre véhicule



Aide au montage de votre dossier administratif

Prestation de chauffeur salarié de l'association Coup de Pouce

Financement possible par votre caisse de retraite ou mutuelle

De 0 à 18 € max / heure
(selon financement caisse / mutuelle)

☎ 04 90 89 92 59
contact@minibus-services.org
Association MINIBUS SERVICES

1 rue Marie Thérèse | 84000 Avignon



BRAVO A NOS VISANNAISES !

Cinq jeunes filles scolarisées en seconde au lycée Stéphane Hessel de Vaison la Romaine (dont 3 Visannaises: **BOYER Marie**, **FONT Coralie** et **MIGUET Camille**; les 2 autres jeunes filles sont de Valréas et Cairanne) ont présenté une chorégraphie sur le thème "L'Engagement des femmes"

Ce travail original a été primé à la fois au niveau de l'Académie et au niveau du département. Comme elles ont obtenu le prix spécial au niveau de l'Académie, leur travail est maintenant présenté au niveau National.

Elles ont reçu leur prix lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 06 juin 2018 en présence des représentants de l'Académie, du Département, de la Préfecture et de l'Association départementale d'Union de la Résistance et de la déportation. (voir photo)

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin

Prêt de salles et de matériels : tous les jours
Site : <http://visan-mairie.com/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

Ouverture de la médiathèque municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 08 77 82 72 84)

Site : www.karvi.fr/enclaveopac Mail : mediatheque-visan@orange.fr

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

Samedi : 10h à 16h (en journée continue)

Consultation des archives : tous les jours ouverts sur rendez-vous



Permanences de Monsieur le Maire

Eric PHETISSON
vous reçoit en Mairie sur rendez-vous au

04.90.28.50.90

CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez vous,
contacter le
04 90 36 07 98
le mardi de 10h à 12h

ARCHITECTE CONSEIL C.A.U.E.

Sur rendez-vous, contacter
la Mairie au
04 90 28 50 90

ASSISTANTE SOCIALE

Le 2ème mercredi du mois
en mairie de 9h00 à 12h00
Prendre rendez-vous
auprès de l'Espace
Départemental des
Solidarités de Valréas

04 90 35 34 00

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALREAS

Corinne TESTUD-ROBERT
Jean-Marie ROUSSIN
Tous les 2èmes jeudi de
chaque mois :

04 90 16 10 35

CCEPPG
14A Route de Grillon
84820 VISAN

04 90 35 01 52

Calendrier des Manifestations

JUILLET

- **Lundi 2** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Jeudi 5** : 15h Goûter du 3ème âge
- **Vendredi 6** :
+ Sortie du 3ème âge au Parc National du Mont Pilat
+ 21h30 Pièce de théâtre du TRP sur la place du Jeu de Paume
- **Du 7 juillet au 16 septembre** :
Exposition « Visages de stars » à l'Hôtel de Pellissier (Festival du cinéma en Plein Air de Visan)
- **Lundi 9** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Du 9 au 27 juillet** : Centre de loisirs (Frep)
- **Vendredi 13** : 19h Fête nationale sur la place du Château Humbert II - Banquet républicain + bal populaire
- **Lundi 16** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Vendredi 20** : 19h Nocturne du Marot à la Cave de Visan
- **Samedi 21** : 19h Nuits de l'Enclave « L'Amour Sicilien » de Molière sur la place du Château Humbert II
- **Lundi 23** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Vendredi 27 et Samedi 28** : Visan Neige sur la place de la Coconnière
- **Samedi 28** : 21h30 Nuits de l'Enclave « Monsieur Mouche »
- **Lundi 30** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière

AOÛT

- **Mercredi 1** : 11h45 Repas de l'amitié des CATM à l'Espace Gérard Sautel
- **Jeudi 2** : 15h Goûter du 3ème âge
- **Samedi 4**
+ 15h Concours de pétanque de la Boule du Marot (doublette montée)
+ 18h Méchoui de la Boule du Marot
- **Lundi 6** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Du Mercredi 8 au Dimanche 12** : Festival du Cinéma en plein air (Place du Jeu de Paume)
- **Samedi 11** : 12h Repas de la Chasse communale
- **Lundi 13** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
- **Samedi 18** : A partir de 15h Bal des pompiers à la caserne précédé d'un concours de pétanque
- **Lundi 20** : 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière (dégustation + assiettes tapas)
- **Lundi 27** :
+ 19h Visan à Rosé sur la place de la Coconnière
+ 8h30 sortie AMCV à Thuys (Ardèche)
- **Samedi 1er septembre** : Ban des vendanges